

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

SERVICE LOGEMENT

PÔLE SOLIDARITÉ

2 Place Jean Jaurès – 92500 RUEIL-MALMAISON

Accueil téléphonique lundi /mercredi /vendredi 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le matin mardi et jeudi de 08h30 à 12h

01 47 32 53 03

Documents nécessaires

Remplir obligatoirement le CERFA n° 14069*05

Suite à l'enregistrement de votre demande, vous recevrez par courrier une « attestation d'enregistrement régional d'une demande de logement locatif social » à conserver précieusement.

Deux mois avant la date anniversaire figurant sur cette attestation vous serez alerté par le serveur national afin de renouveler votre dossier.

ETAT CIVIL	<input type="checkbox"/> Carte d'identité / Titre de séjour (ou récépissé en cas de renouvellement) / Passeport Tous ces documents doivent être en cours de validité pour chaque personne majeure à loger <input type="checkbox"/> Livret de famille ou Acte de naissance si absence de livret de famille (éventuellement certificat de grossesse pour les enfants à naître) <input type="checkbox"/> Carte vitale ou attestation de sécurité sociale (le numéro de SS doit être lisible)
SITUATION FAMILIALE	<input type="checkbox"/> <u>PACS</u> : copie de l'attestation d'enregistrement ou justificatif de rupture <input type="checkbox"/> <u>Divorce en cours</u> (à l'amiable) : copie de l'Ordonnance de Non Conciliation <input type="checkbox"/> <u>Divorce prononcé</u> : copie du jugement <input type="checkbox"/> <u>Garde des enfants</u> : jugement de garde <input type="checkbox"/> Enfant(s) de plus de 16 ans : certificat(s) de scolarité
RESSOURCES	<input type="checkbox"/> Toutes les pages de l'impôt sur les revenus 2022 avis établi en 2023 <input type="checkbox"/> Salaires : dernière fiche de paie copie du contrat de travail ou attestation de l'employeur En cas d'arrêt de travail : versement des 3 derniers mois d'Indemnités Journalières de la Sécurité Sociale <input type="checkbox"/> Prestations sociales et familiales (si vous en percevez) : dernier attestation CAF (RSA, APL PAJE, Prime d'Activité, AAH...) <input type="checkbox"/> Invalidité : 3 derniers versements de la pension d'invalidité (ou attestation CAF si perception AAH) + notification décision MDPH (courrier) + copie carte CMI <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi : Notification d'inscription + 3 derniers versements Pôle Emploi <input type="checkbox"/> Travailleur indépendant : KBIS + dernier justificatif de revenu mensuel ou bilan <input type="checkbox"/> Retraité(e) : dernier versement + réversion si veuvage <input type="checkbox"/> Étudiant : notification d'attribution de bourse et montant perçu <input type="checkbox"/> Tout autre justificatif de ressources : perception de loyers ou de rentes
LOGEMENT ACTUEL	<input type="checkbox"/> Locataire : bail et dernière quittance de loyer <input type="checkbox"/> Hébergé : votre hébergeant doit vous fournir une attestation d'hébergement ainsi que sa pièce d'identité et sa dernière quittance de loyer (ou taxe foncière) <input type="checkbox"/> Propriétaire : dernière taxe foncière <input type="checkbox"/> Si obligation de quitter le logement actuel : fournir le courrier du propriétaire (avec l'A/R) indiquant le motif du non renouvellement du bail